

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 499-2017, 31 mai 2017

CONCERNANT la nomination de membres de l'Ordre national du Québec

ATTENDU QUE l'Ordre national du Québec a été créé par la Loi sur l'Ordre national du Québec (chapitre 0-7.01);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi le gouvernement peut, sur la recommandation du premier ministre, nommer toute personne qui est née au Québec ou qui y réside, grand officier, officier ou chevalier de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination de membres de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'avant de recommander au gouvernement ces nominations, le premier ministre a demandé et obtenu l'avis du Conseil de l'Ordre, conformément à l'article 5 de cette loi, et que cet avis est annexé au présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, ce qui suit :

- M. L. Jacques Ménard
- M. Hubert Reeves

sont nommés au grade de grand officier de l'Ordre national du Québec;

- M. Daniel Bertolino
- M. Gilles Brassard
- M. Irwin Cotler
- Mme Francine de Montigny
- Mme Michèle Fortin
- M. Jacques Montplaisir
- Mme Louise Penny
- M. John R. Porter
- M. Claude Robinson
- M. Florian Sauvageau
- M. Luc Vinet

sont nommés au grade d'officier ou d'officière de l'Ordre national du Québec;

- Mme Nahid Aboumansour
- M. Pierre Boivin
- M. Alain Chartrand
- Mme Yolande Cohen
- Mme Lise Cormier
- M. René Dallaire
- M. Michel de la Chenelière
- M. Paul-Arthur Fortin
- M. Serge G. Gauthier
- M. Jacques Girard
- M. Jacques Godin
- Mme Madeleine Juneau
- Mme Maria Labrecque Duchesneau
- M. Ricardo Larrivée
- M<sup>me</sup> Louise Nadeau
- M. Zebedee Nungak
- M. Jean Painchaud
- M. Serge Payette
- Mme Carol Lillian Richards
- M. Jean-René Roy

sont nommés au grade de chevalier ou de chevalière de l'Ordre national du Québec.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66672

Gouvernement du Québec

### Décret 530-2017, 7 juin 2017

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Nicolas Paradis comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Nicolas Paradis, directeur des affaires juridiques au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au ministère de la Culture et des Communications, cadre juridique classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, administrateur d'État II, au traitement annuel de 161 497 \$ à compter du 12 juin 2017;